

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 45 (1907)
Heft: 26

Artikel: Invitation
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-204339>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Il avait fallu chercher ailleurs ; et malgré son apparence chétive, les MM. Perrin qui avaient appris à le connaître à Marseille, tomberont facilement d'accord sur le choix de M. Léon Lebois.

Il arriva un jour de mai, précédé d'une rumeur de légende ; on le savait laid : ce fut un premier point par lequel on espéra le chatouiller désagréablement. A son arrivée, à la gare, M. Marc l'attendait et il le reçut avec une cordialité qui étonna quelques badauds. Il le conduisit chez lui. Sa belle-sœur, Madame Auguste faisait les honneurs de la maison, depuis la mort de sa femme et chaperonnait sa fille Marie qui, avec ses 20 ans, supportait péniblement le joug.

Peu à peu, il entra dans les habitudes de voir Lebois et les MM. Perrin se rencontrer devant le magasin à l'ouverture des portes. Le jeune négociant se mettait à l'œuvre avec un sens commercial très aiguise, et on vit bientôt la maison prospérer encore. Après un an, les vieux se retiraient complètement. Seulement les indiscrets ne purent jamais savoir si Lebois devenait propriétaire ou seulement directeur. Ces messieurs, ne pouvant oublier leur ancienne activité, revenaient souvent au magasin et s'entretenaient avec le jeune homme, mais on ne savait pas s'ils s'en tenaient à des conseils paternels ou s'ils surveillaient leurs intérêts.

L'hostilité qui avait accueilli Léon ne céda pas devant sa bonne grâce et son intelligence aimable. Introduit dans le meilleur cercle de la société de la ville, il s'en tenait isolé. Les jeunes gens de l'endroit usèrent envers lui d'une politesse primitive et s'amusèrent entre eux à ses dépens. C'est qu'il était si laid : on ne remarquait pas dans son visage des yeux lumineux doux, cachés qu'ils étaient derrière un pince-nez. Et comme il ne souriait jamais, il était impossible de voir que des dents éblouissantes éclairaient son sourire ; on ne remarquait que la minceur de son visage et la pâleur qui le recouvrait. Et puis il était juif, et quoique tout le distinguât des marchands de bétail de la ville et qu'il fût soigné jusqu'au bout des ongles avec une sobre élégance inconne aux plus gommeux, on ne lui pardonnerait pas son origine sémité. Aux bals que donna le « club littéraire », quoiqu'il fût présenté par les MM. Perrin, on sembla l'ignorer : les jeunes fil-

les, s'unissant en une coterie aussi stupide que lâche, lui refusèrent presque toutes les danses. Réduit à la société des non-danseurs, ne touchant pas aux cartes par principe, il se vit forcé de parler archéologie avec un vieil avocat qu'il étonna par ses connaissances approfondies dans cette science assez spéciale.

Donc le séjour en Suisse ne semblait pas devoir être pour lui fort agréable. Et si son caractère était trop bien fait pour s'aimer, il se renfermait cependant et se disposait à vivre sur ses propres ressources : Son violon, les livres, les tableaux qu'il faisait venir de Paris ou qu'il achetait à nos expositions nationales, devinrent ses seuls compagnons. Et on l'en blâme encore, le traitant de fier, d'orgueilleux. Il s'en occupait fort peu et écoutait chanter les merles dans les lilas de son jardin. Voulait-il reproduire leurs chants exquis sur son violon et les notait-il dans son esprit, je l'ignore.

(La fin samedi.)

RIVABOUX.

Procès-verbal. — Un de nos abonnés nous communique l'extrait que voici du procès-verbal d'une assemblée de société de laiterie. Nous taisons les noms.

Du 24 mars 19...

« L'assemblée générale des membres effectifs, réunie sous la présidence du citoyen ».

« Se présente le citoyen », de « », demandant « d'entrer membre honoraire de la société, pour « son compte. »

« La discussion continue. Ensuite, on passe « aux voix. »

« Il résulte que le citoyen » n'est pas admis, « vu que la société se trouve déjà nombreuse « et assez forte en lait. »

Invitation. — Ca te ferait-il plaisir de dîner avec moi ?

— Très volontiers.

— Eh bien, fais mettre un couvert de plus ; dans un quart d'heure, je suis chez toi.

Bon conseil. — Au jeu des petits chevaux. Un jeune joueur en est à son dernier lous. Il regarde le croupier avec un sourire interrogateur :

— Où me conseillez-vous de le mettre ? demande-t-il ; c'est le dernier.

— Si c'est le dernier, répond le croupier, je vous conseille de le mettre dans votre poche.

Romance.

Ressouvenir de tant douce manie,
Au fond du cœur, demeure-lui tousiours.
Bien assez fût de délaisser sa mie,
Mais qu'en oubli ne mette nos amours !
Ressouvenir de tant douce manie,
Au fond du cœur demeure-lui tousiours.
Du temps passé, si chiere souvenance,
Ne doit s'éteindre en loyal chevalier.
Trésors, joyaux, ne royale accountance,
Onc ne sauroient me la faire oublier.
Du temps passé, etc.

Donc, quand la mort, viendra mes lèvres clorre,
Dernier soupir, encor pour lui sera ;
Dernier penser, pour lui de même encore ;
Oublieroit-on ce que tant on aima ?
Donc, quand la mort, etc.

Emu jusques au fond de l'âme, attendri... il parodie le dernier couplet, et sa voix douce, mais sonore, fait entendre celui-ci sous la fenêtre de Catherine.

Donc, quand la mort viendra mes lèvres clorre,
Dernier soupir, pour elle, encor sera :
Dernier penser sera pour elle, encore.
Oublieroit-on ce que tant on aima ?
Donc, quand la mort viendra mes lèvres clorre,
Dernier soupir, pour elle, encor sera.

Lo cordagni et la dama Garot.

CLLIA dama Garot, que vo vu dèvesâ vouâ, l'étai onna pernetta de la vela : onna grocha fenna, avoué on nà quemet on corbin de parapiodze, dou get einfatâ dein la tita quemet ellia dâi derbon, on veintro asse gros qu'onna panse de vaste ; ein avâi de la matâira quie de dein : tot regollide de graisse. Lè crouie leingue desant que se ellia dama Garot l'étai dinse pein-suva, l'étai que dimâve ti sè dzein, po cein que l'étai avaro qu'on diâblio. Ne cosâi pas pi à medzi à sa couseenâre et quand l'avâi quauqu'on po fêre son courti, restâve avoué lf por l'acouilli et lo fêre allâ pe rido. Bailive rein à fêre ào drefro : solâ, haillon, tsapt, pregnâi por tot dâi z'ovrâi à l'ottô po que lâi revigne meillâo martsî câ lau baillfve à medzi dâi vilho resto po que n'agafeyant pas tant. Ti lè coup qu'on hommo lâi fasâi onna dzornâ, tracive à la cou-sena, iô desai à la serveinta :

— On a on ovrai voua. Po son dîna foudra lâi portâ onna liaffetta de soupa et pu on ào à la coqua couet du.

Onna menuta aprî, ie revegnâi :

— Ao fin, metti lâi pî dou z'âo et pu tant pis : se châote, châoterâ !

Po lè dhiz'hâore n'ein étai pas quiestion, desai que cein fasâi pèdre dau teimps. Vo dio que po travailli tsi ellia dama Garot, l'arâi falu avâi onna ritâ de mulet et on veintro de budzon.

On coup lâi étai attrapâi ào tot fin. L'avâi prâi on cordagni à la dzona po lâi fêre on par de bottine nâove, lè z'autro étant usâe à tsavon. Clli caca-pèdze l'étai suti qu'on diâblio, atant avoué la leinga qu'avoué lè dâ et l'arâi rebriqua ti lè z'avocat dau Grand Conset, quand bin n'e pas tant quemoôdo. Quemet l'étai lo premi coup que traillive po la dama, lè dzein lâi avant de :

— Gâ, Cresenet (s'appelâve dinse), te va châotâ lè dhiz'hâore à pî djeint !

— Sarai bin la metsânce ! que l'avâi repondu. N'aussi pas cousin de mè.

Dan à nâo hâore, min de dhiz'hâore n'êtant arrevâ ; à la demi, rein ; à dhî, adî rein. Mon Cresenet étai d'onna colère dau diâblio : teimpâtâ tot solet que ma fâi la dama Garot vint dedein po vêre se l'avâi bin avancé.

Quand Cresenet vâi la dama, ie châote vê la fenitra que l'étai àoverta, guegne ein avau et fâ état de dèvesâ quemet se l'avâi z'u quauquon dein la tserrâre :

— Cein ne tê regardé pas ! que bouélâve, mèllie-tê de cein que tê regardé !

La voix de Grandson est trop présente à la dame d'Estavayer, pour qu'elle puisse la méconnoître. Pour en jouir, elle s'avance un peu en dehors de la fenêtre ; et dans l'instant où cette voix prononce son nom, la subite apparition de Gérard fait succéder l'effroi aux plus douces émotions. Il ne reste alors à Catherine que la présence d'esprit nécessaire pour prescrire au chevalier la retraite la plus prompte, par un signe de la main. Mais le ruban qui retenoit ses blonds cheveux s'est dénoué, l'air qui joue entre porte et croisée le lui enlève... et Grandson, incertain si c'est une faveur de l'amour ou du hasard, le reçoit dans son sein avant de partir.

CHAPITRE IX

EN EXIL

A la cour d'Edouard, la mélancolie de Grandson redoubla au milieu des fêtes. Isolé en quelque sorte, dans la société, par une préoccupation aussi profonde, le charmant *Vaudois* ne parut point avec tous ses avantages ; et chacun se crut en droit de demander compte à Engueraud du changement qu'un intervalle de huit années avoit opéré chez son ami. Les beautés anglaises s'étonnoient surtout, de ne point retrouver le *compagnon d'armes* du prince Philippe, tel qu'elles l'avoient vu à la suite du roi Jean ; c'étoit bien toujours sa tournure

FEUILLETON DU CONTEUR VAUDOIS

12

Vie mémorable et mort funeste de Messire Othon de Grandson.

(Histoire romanesque d'après une ancienne chronique du Pays-de-Vaud.)

CHAPITRE VIII (suite).

UNE ENTREVUE, UNE ROMANCE ET UN RUBAN

PARVENU au pied des murs, il entend chanter cette romance qui fit à Belp une si fâcheuse impression sur Gérard ; mais qu'on juge de celle que dût éprouver Grandson, en l'écoutant jusqu'au bout. Deux fois on recommande cette complainte touchante, composée à l'instant où l'on croyoit avoir à se plaindre d'une infidélité. Othon n'a pas de peine à retenir l'air ; on ne peut l'oublier après l'avoir entendu, et sans y penser on le chante encore.

¹ Nous avons respecté l'ancienne orthographe.